FICHE FORMATION

CAP AEPE EN 1 AN PAR APPRENTISSAGE

RNCP38565 – CAP – Accompagnant Educatif Petite Enfance – France Compétences (francecompetences.fr)

Date de début des parcours certifiants : 01/01/2024

Date d'échéance d'enregistrement : 31/12/2028

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

OBJECTIFS

A l'issue de votre formation, vous serez capable de :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Inscrire votre action dans le réseau des relations enfant – parents - professionnels
- Exercer votre activité en EAJE et en ACM
- Exercer votre activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

DUREE ET DATE(S) DE LA FORMATION

DUREE : 1 an

525 heures en centre de formation + **1295 heures** en entreprise

Soit au total : **1820 heures**

DATES :

02/09/2024 au 04/07/2025

PREREQUIS

- Être titulaire d'un CAP, **Ou** BEP **Ou** Bac afin d'être dispensé des épreuves générales
- Avoir 17 ans avant décembre 2024 et au maximum 29 ans révolus
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (RQTH)

MàJ le 13/06/2024

MODALITES D'ACCES

- **Inscription** (entrées et sorties permanentes) **:**
  Prise de rendez-vous auprès de la direction du CFA
- Entretien en présentiel avec transmission CV, lettre de motivation
- Un dossier de candidature sera à compléter à la suite de l'entretien
- **En contrat d'apprentissage**

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- En école maternelle ;
- En accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- À son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- En maison d'assistants maternels (MAM) ;
- Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

Type d'emplois accessibles :

- École maternelle ou accueil collectif de mineurs :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Assistant éducatif petite enfance
Adjoint/agent d'animation

- Établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

Auxiliaire petite enfance
Agent social
Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant
Assistant éducatif petite enfance

- À domicile :

Garde d'enfants à domicile
Assistant maternel
Employé à domicile
Employé familial auprès d'enfants

BLOCS DE COMPETENCES

UP1 – Accompagner le développement du jeune enfant
UP2 – Exercer son activité en accueil collectif
UP3 – Exercer son activité en accueil individuel

L'ensemble des blocs de compétences doit être validé avec la moyenne minimale de 10/20 pour chaque bloc.

En cas d'absence de validation de l'ensemble des blocs, une prolongation de contrat d'apprentissage sera envisagée, avec la possibilité de repasser l'examen (conservation des notes obtenues, supérieures à 10/20).

MODALITES D'EVALUATION

- Épreuves écrites, orales, pratiques, rédaction de fiches.
- Les candidats sont évalués en épreuves ponctuelles terminales.

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Financement de la formation
• Salle 3 Générations • Salle de cours • Salle informatique • CDI	• Cours théoriques en présentiel ou en distanciel • Exercices d'application • Mises en situation	Une demande de prise en charge pourra être effectuée (OPCO, CNFPT). La prise en charge via l'OPCO est totale pour les frais de formation de l'apprenti.
Internat / Demi-pension	**Equivalences ou passerelles possibles**	**Poursuites d'Etudes**
Un reste à charge est à prendre en compte concernant les repas et les nuités.	• Niveau 3	• Bac Pro SAPAT ou ASSP • Concours ATSEM • École d'Auxiliaire de puériculture

Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics.
https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Notre Valeur Ajoutée :

« Accompagner Nos Apprenants, Apprenantes en Centre et en Entreprise vers la réussite, avec notamment, l'existence d'une salle 3 Générations, L'Épicerie la Boutik, un faible effectif d'apprentis, et une référente apprentissage pour être à l'écoute de leurs besoins, et suivre leur avancée en centre et en entreprise »